

BUREAU SYNDICAL DU 16 septembre 2025

Compte rendu des délibérations

Le 16 septembre 2025 à 17h00, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de MORBECQUE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 08/09/2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25

Présents : 20

Pouvoir : 0

Votants : 20

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEM	2 ^{ème} Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président			X	
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président			X	
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	13 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	14 ^{ème} Vice-Président	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau			X	
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau			X	
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M. Sylvain PETITPREZ

Ordre du jour

- ❖ Adoption du dernier compte rendu
- ❖ Points d'actualité
- ❖ Délibération du Bureau syndical – Marchés publics – Attribution du marché de travaux sur les réseaux en vue d'améliorer l'esthétique et la qualité de la desserte (en 3 lots)
- ❖ Délibération du Bureau syndical – Marchés publics – Présentation et adoption du Guide de la commande publique
- ❖ Questions diverses

AGENDA

- ❖ Lundi 22 Septembre 2025 à 9h à HAZEBROUCK : Fresque du climat
- ❖ Lundi 3 Novembre 2025 à 17h30 à HAZEBROUCK : Bureau Syndical
- ❖ Jeudi 27 Novembre 2025 à 18h30 : Comité Syndical

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau du 04 septembre 2025 est adopté à l'unanimité.

Secrétariat de séance

A l'unanimité, Monsieur Sylvain PETITPREZ est désigné secrétaire de séance.

ACTUALITÉS

- **6 Septembre 2025** : Inauguration Salon coiffure Communal à OXELAERE - Projet de rénovation énergétique aide par TE Flandre
- **12 Septembre 2025** : Inauguration Moulin de l'enfance à WARHEM - Projet de rénovation énergétique aide par TE Flandre via le programme Actee

Délibérations du Bureau Syndical

Délibération N° 16092025/ B01 - MARCHÉS PUBLICS : Marché de travaux sur les réseaux en vue d'améliorer la qualité et l'esthétique de la desserte (en 3 lots)

Exposé et proposition :

Le marché de travaux sur les réseaux en vue d'améliorer la qualité et l'esthétique de la desserte (en 3 lots) arrive à sa fin.

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis à la publication le 4 juillet 2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics, sous la référence 2025/03.

L'ensemble des pièces de la consultation étaient téléchargeables via le site www.marchessecurises.fr

La date de remise des offres était fixée au 8 septembre 2025 à 10h.

L'analyse approfondie des offres a été faite, par la Commission d'Appel d'Offres, le 16 septembre 2025, 15h, en Mairie de MORBECQUE.

Conformément aux critères de jugement des offres énumérées au Règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres a jugé de la recevabilité des offres et a effectué les classements suivants.

Dès lors, la Commission d'Appel d'Offres a décidé à l'unanimité d'attribuer l'accord cadre aux sociétés suivantes :

* LOT 1

Les candidats ont présenté des offres techniques satisfaisantes pour les besoins du TE Flandre

Nom de l'entreprise	Note prix	Note valeur technique et qualité avant pondération	Note valeur technique et qualité après pondération	Total
CITEOS SANTERNE NPI	60	34	40	100
EIFFAGE ENERGIE SYSTEME INFRA NORD	39,93	33	38,82	78,75
BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES	28,33	31	36,47	64,80

Le lot n°1 est attribué à : Citéos Santerne NPI, en groupement avec Flash énergies et STPS.

*** LOT 2**

Les candidats ont présenté des offres techniques satisfaisantes pour les besoins du TE Flandre

Nom de l'entreprise	Note prix	Note valeur technique et qualité avant pondération	Note valeur technique et qualité après pondération	Total
SATELEC	60	32	38,79	98,79
EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES INFRA NORD	45,37	33	40	85,37
BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES	30,54	31	37,58	68,12

Le lot n°2 est attribué à : SATELEC, en groupement avec RAMERY RESEAUX

*** LOT 3**

Les candidats ont présenté des offres techniques satisfaisantes pour les besoins du TE Flandre

Nom de l'entreprise	Note prix	Note valeur technique et qualité avant pondération	Note valeur technique et qualité après pondération	Total
CITEOS SANTERNE NPI	58,87	34	40	98,87
SATELEC	54,55	32	37,65	92,20
EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES INFRA NORD	43,06	33	38,82	81,88
BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES	27,74	31	36,47	64,21

Le lot n°3 est attribué à : Citéos Santerne NPI, en groupement avec STPS et Flash énergies

Le Bureau du Territoire d'Energie Flandre,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment sa cinquième Partie,
VU la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 relative aux délégations en matière de marchés publics,
VU la délibération du Bureau syndical du 11 mars 2025,

VU les pièces de l'accord-cadre 2025 03 lancé par le Syndicat Intercommunal des Communes de Flandre ;

VU la note de présentation ci-avant développée par Monsieur le Président,

CONSIDERANT que le Territoire d'Energie Flandre a lancé un accord-cadre pour un Marché de travaux sur les réseaux en vue d'améliorer la qualité et l'esthétique de la desserte (en 3 lots);

CONSIDERANT l'analyse des offres effectuées par la CAO et reprises ci-dessus,

Il est proposé au Bureau :

- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'accord-cadre pour le Marché de travaux concourant à la transition énergétique lot n° 1 avec Citéos Santerne NPI, en groupement avec STPS et Flash énergies ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'accord-cadre pour le Marché de travaux concourant à la transition énergétique lot n° 2 avec Satelec, en groupement avec Ramery Réseaux;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'accord-cadre pour le Marché de travaux concourant à la transition énergétique lot n° 3 avec Citéos Santerne NPI, en groupement avec STPS et Flash énergies ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer les bons de commande en application de l'accord-cadre pour Marché de travaux sur les réseaux en vue d'améliorer la qualité et l'esthétique de la desserte, pour les lots n° 1, 2 et 3.
- DE DONNER tous pouvoirs à Monsieur le Président ou son représentant, pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Délibération N° 16092025/ B02 - MARCHÉS PUBLICS : Présentation et adoption du Guide de la commande publique

Exposé et proposition :

VU la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 relative aux délégations en matière de marchés publics,

Il est aujourd'hui proposé aux membres du bureau d'adopter un guide pratique des achats publics.

Le présent guide a pour but d'établir, en complément de la réglementation nationale et communautaire, les règles internes au Territoire d'énergies applicables à la passation des contrats de concession et marchés publics de services, fournitures et travaux.

Plus précisément, ses objectifs sont de :

- Sécuriser les procédures d'achat de TERRITOIRE D'ENERGIE,
- Préciser les procédures de passation applicables aux contrats publics passés par TERRITOIRE D'ENERGIE,
- Accompagner les services et les élus dans leur démarche d'achat.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Questions diverses

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETTIPREZ
Secrétaire de séance,

Michel DECOOL
Président du Territoire d'Energie Flandre,

Compte rendu adopté lors du bureau du 03 novembre 2025
Publié le 10 novembre 2025